



**Programme triennal  
d'immobilisations  
2013-2015**

Adopté le 18 décembre 2012



## TABLE DES MATIÈRES

Faits saillants .....	1
Programme triennal d'immobilisations 2013-2015.....	5
Structure financière, politiques et processus .....	6
Cadre financier .....	6
Impact du PTI sur le budget de fonctionnement .....	7
Processus d'élaboration du PTI .....	8
Valeur des infrastructures.....	8
Priorités.....	9
Investissements de la Ville de Québec .....	10
Détail des investissements.....	10
Maintien de la pérennité des infrastructures .....	11
Investissements en transport collectif .....	12
Financement des immobilisations.....	13
Modes de financement .....	13
Dettes et planification financière à long terme .....	14
Dettes nettes par rapport au potentiel fiscal .....	16
Poids de la dette .....	16
Hypothèses d'emprunt .....	18
Service de la dette.....	18
Service de la dette nette par rapport aux dépenses de fonctionnement .....	19
PCI et réserve financière pour le paiement accéléré de la dette .....	20
Conclusion .....	22
Glossaire .....	23
Index des sigles, des acronymes et des autres abréviations .....	28

## INDEX DES TABLEAUX

Tableau 1 – Sommaire des investissements .....	5
Tableau 2 – Sommaire des investissements par service .....	10
Tableau 3 – Maintien de la pérennité des infrastructures par service .....	11
Tableau 4 – Sommaire des investissements en transport collectif .....	12
Tableau 5 – Détail des investissements en transport collectif .....	13
Tableau 6 – Modes de financement prévus selon les PTI adoptés.....	14
Tableau 7 – Historique de la dette .....	15
Tableau 8 – Projections de la dette .....	15
Tableau 9 – Hypothèses d'emprunt .....	18
Tableau 10 – Historique du service de la dette .....	19
Tableau 11 – Projections du service de la dette.....	19

## INDEX DES GRAPHIQUES

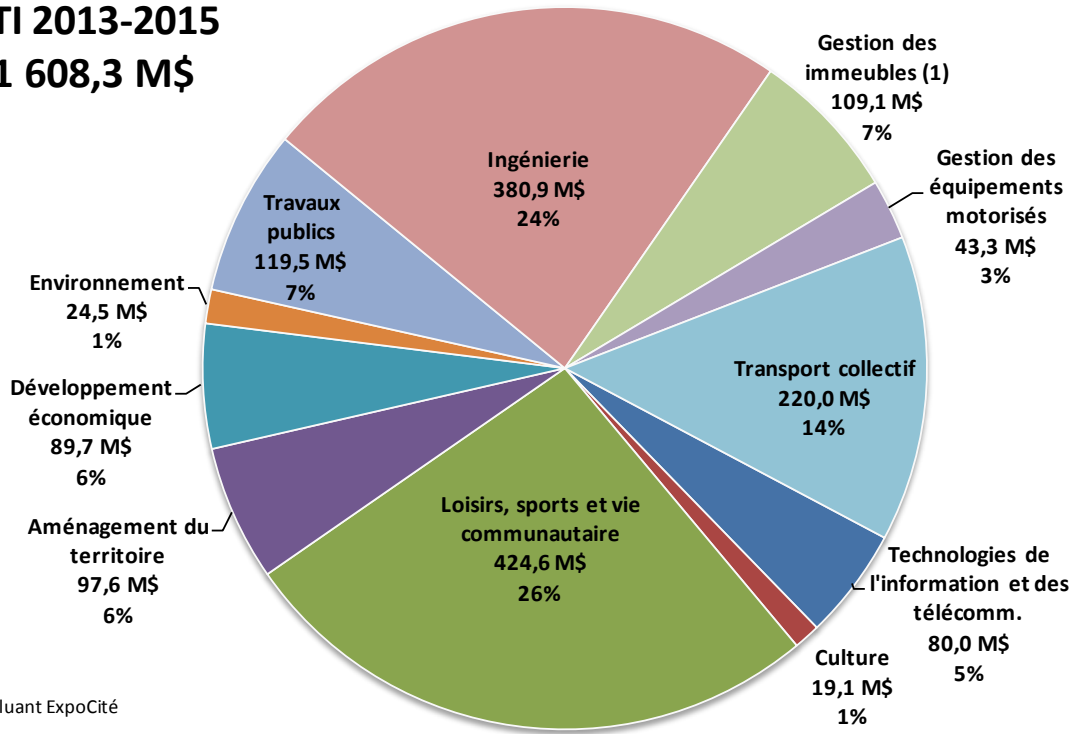
Graphique 1 – Projets d'investissement annuels selon les PTI adoptés.....	5
Graphique 2 – Valeur des infrastructures .....	9
Graphique 3 – Répartition des investissements par service .....	10
Graphique 4 – Projets d'investissement annuels en transport collectif selon les PTI adoptés .....	12
Graphique 5 – Financement des immobilisations .....	13
Graphique 6 – Dette .....	15
Graphique 7 – Dette nette par rapport au potentiel fiscal .....	16
Graphique 8 – Dette nette consolidée .....	17
Graphique 9 – Dette nette consolidée par rapport aux recettes totales .....	18
Graphique 10 – Service de la dette nette par rapport aux dépenses de fonctionnement.....	20
Graphique 11 – Financement des nouveaux travaux.....	20
Graphique 12 – Service de la dette nette et réserve financière pour le paiement accéléré de la dette .....	21
Graphique 13 – PCI et réserve financière pour le paiement accéléré de la dette.....	22

## INDEX DES FIGURES

Figure 1 – Plan de gestion de la dette .....	6
Figure 2 – Cadre financier.....	7
Figure 3 – Planification opérationnelle du PTI.....	8
Figure 4 – Priorités du PTI.....	9

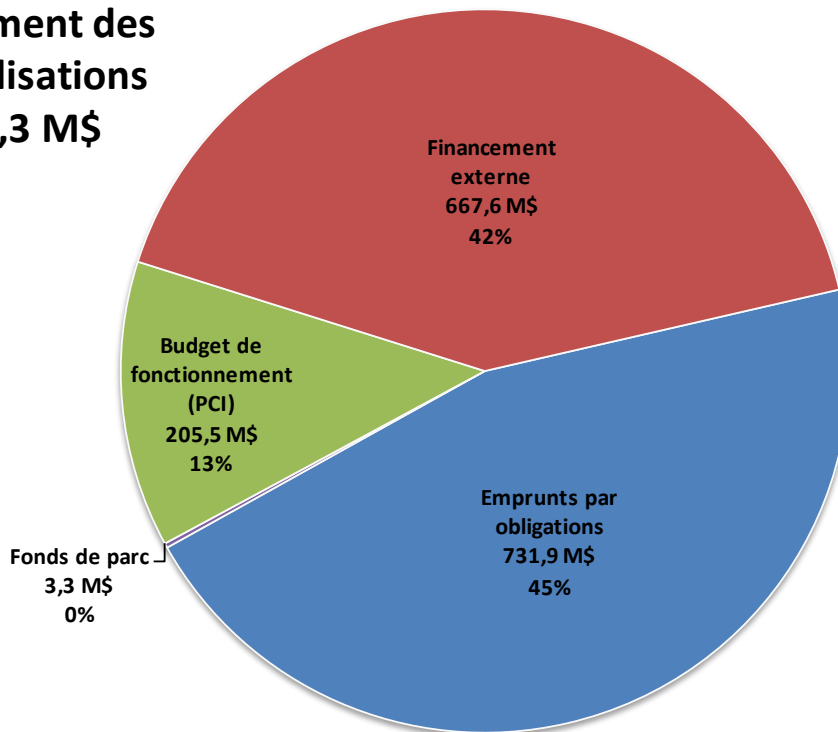
FAITS SAILLANTS

**PTI 2013-2015  
1 608,3 M\$**



(1) Incluant ExpoCité

**Financement des immobilisations  
1 608,3 M\$**



Le Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2013-2015 regroupe les projets d'investissement que la Ville, incluant le RTC, prévoit effectuer au cours des trois prochaines années :

Le PTI 2013-2015 propose des investissements de 1 608,3 M\$, soit :

- 589,9 M\$ en 2013;
- 535,5 M\$ en 2014;
- 482,9 M\$ en 2015.

Les grands projets du PTI 2013-2015 sont :

- Maintien de la pérennité des infrastructures pour 628,6 M\$, incluant notamment :
  - le maintien de la pérennité des infrastructures relativement aux réseaux d'alimentation et d'évacuation des eaux, à la voie publique, à la signalisation et à l'éclairage des rues pour 269,6 M\$;
  - le maintien de la pérennité des infrastructures de transport collectif pour 78,7 M\$;
  - le maintien de la pérennité des infrastructures en technologies de l'information et des télécommunications pour 59,6 M\$;
  - le remplacement des systèmes de réfrigération et la correction des issues dans les aréna pour 10,1 M\$;
  - le maintien de la pérennité des infrastructures culturelles avec la poursuite de l'entente entre le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et la Ville de Québec aux fins de mise en valeur des biens patrimoniaux de la Ville pour 6,0 M\$;
  - la contribution au prolongement de la promenade Samuel-De Champlain (phase III) pour 4,0 M\$ sur un projet total de 6,0 M\$;
  - la poursuite des travaux de réfection du complexe Jacques-Cartier (bibliothèque Gabrielle-Roy) pour 0,3 M\$ sur un projet total de 56,7 M\$;
- Construction d'un amphithéâtre multifonctionnel pour 342,0 M\$ sur un projet total de 400,0 M\$;
- Développement du transport collectif pour 141,3 M\$;
- Mise en place d'un centre de valorisation des matières organiques pour 68,7 M\$ sur un projet total de 108,5 M\$;
- Habitation pour 51,6 M\$, incluant la construction de logements sociaux pour 21,6 M\$ (425 nouveaux logements en 2013) et la bonification des sommes dédiées au programme Rénovation Québec pour 30,0 M\$;
- Transformation de l'aréna Giffard en complexe sportif pour 20,5 M\$ sur un projet total de 46,4 M\$;

- Investissements dans le développement des technologies de l'information et des télécommunications pour 20,4 M\$;
- Construction de deux palestres de gymnastique et de gymnases dans les secteurs est et ouest de la ville pour 12,9 M\$ sur un projet total de 18,2 M\$;
- Projet de construction d'infrastructures sportives, culturelles et communautaires dans le secteur Lebourgneuf pour 7,9 M\$ sur un projet total de 21,8 M\$;
- Contribution à la construction d'un complexe sportif et communautaire dans le secteur d'Estimauville pour 7,0 M\$ sur un projet total de 50,0 M\$;
- Développement des infrastructures culturelles avec la poursuite de l'entente entre le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et la Ville de Québec aux fins de mise en valeur des biens patrimoniaux de la Ville pour 15,0 M\$;
- Mise en œuvre des écoquartiers (D'Estimauville et Pointe-aux-Lièvres) pour 6,0 M\$ sur un projet total de 42,2 M\$;
- Acquisition, réfection et transformation du Couvent de Beauport dans le but d'y déménager les activités du bureau de l'arrondissement pour 5,6 M\$ sur un projet total de 11,5 M\$;
- Construction d'un garage sur le territoire de l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles pour 5,6 M\$;

**Par ailleurs, le PTI a été élaboré dans le respect du cadre financier de la Ville :**

Maintien de la dette nette à 3,5% ou moins du potentiel fiscal. Ce ratio se chiffre à 2,39% en 2013, 2,44% en 2014 et 2,41% en 2015.

Maintien du service de la dette nette à 20% ou moins du budget de fonctionnement. Ce ratio se chiffre à 18,28% en 2013, 18,56% en 2014 et 17,65% en 2015.

Majoration des paiements comptant d'immobilisations de 15 M\$ par année, et ce, jusqu'à concurrence de 175 M\$ annuellement. Ce poste se chiffre à 53,5 M\$ en 2013, 68,5 M\$ en 2014 et 83,5 M\$ en 2015.

Dotation de la réserve financière pour le paiement accéléré de la dette de 7,4 M\$ par année, et ce, jusqu'à concurrence de 50 M\$ par année. Ce poste se chiffre à 14,8 M\$ en 2013, 22,2 M\$ en 2014 et 29,6 M\$ en 2015.

Poursuite de la stratégie visant à amener la dette nette consolidée à un niveau inférieur à 100% des recettes totales consolidées. Cet objectif devrait être atteint au cours des prochaines années. Ce poste se chiffre à 111,6% en 2013, 114,1% en 2014 et 112,0% en 2015.





## PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2013-2015

Le PTI regroupe les projets d'investissement que la Ville prévoit effectuer sur son territoire au cours des trois prochaines années pour entretenir ses infrastructures, favoriser le développement économique, culturel et social et améliorer la qualité de vie des citoyens par un meilleur aménagement urbain. Le présent PTI inclut les investissements en transport collectif.

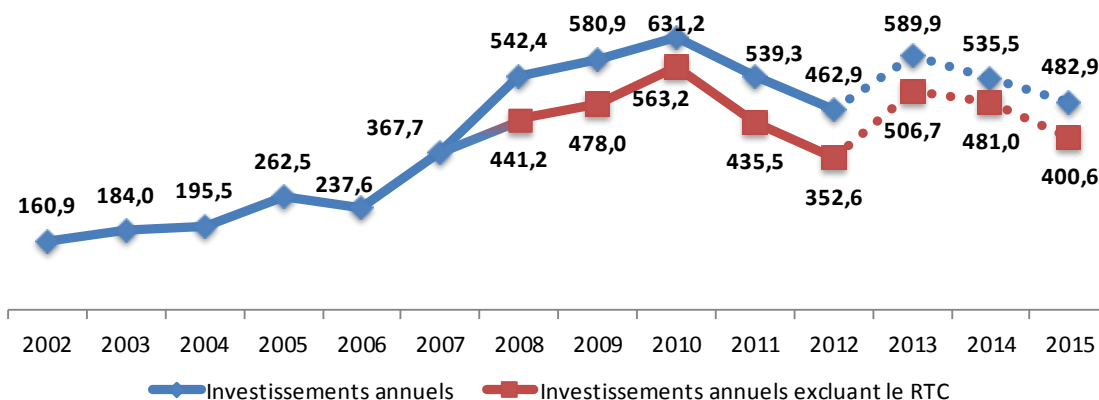
Le PTI 2013-2015 totalise 1 608,3 M\$, dont 940,7 M\$ sont à la charge des citoyens. Il est prévu que les investissements de 2013 atteignent 589,9 M\$. De ce montant, 327,9 M\$ sont à la charge des contribuables.

**Tableau 1 – Sommaire des investissements**  
(en millions de dollars)

	2013	2014	2015	Total PTI
<b>INVESTISSEMENTS</b>				
Ville de Québec	506,7	481,0	400,6	1 388,3
Réseau de transport de la Capitale (RTC)	83,2	54,5	82,3	220,0
<b>Investissements totaux</b>	<b>589,9</b>	<b>535,5</b>	<b>482,9</b>	<b>1 608,3</b>
<b>FINANCEMENT</b>				
Emprunts par obligations	271,1	237,1	223,7	731,9
Fonds de parc*	3,3	0,0	0,0	3,3
Budget de fonctionnement (PCI)	53,5	68,5	83,5	205,5
<b>Financement à la charge de la Ville</b>	<b>327,9</b>	<b>305,6</b>	<b>307,2</b>	<b>940,7</b>
Financement externe	262,0	229,9	175,7	667,6
<b>Financement total</b>	<b>589,9</b>	<b>535,5</b>	<b>482,9</b>	<b>1 608,3</b>

Le graphique suivant illustre l'évolution des projets d'investissement annuels en lien avec les différents PTI adoptés par le conseil municipal. Le RTC a été intégré aux données de la Ville en 2008.

**Graphique 1 – Projets d'investissement annuels selon les PTI adoptés**  
(en millions de dollars)



## STRUCTURE FINANCIÈRE, POLITIQUES ET PROCESSUS

L'élaboration du PTI passe, dans un premier temps, par l'évaluation de la valeur des immobilisations de la Ville, leur désuétude et la récupération du retard en regard du maintien de leur pérennité. À cet effet, chacun des services évalue d'abord les besoins d'investissement qui seraient nécessaires afin d'assurer le maintien des infrastructures de la Ville en bon état.

Par la suite, des orientations de travail sont transmises aux services, incluant les enveloppes budgétaires prévisionnelles qui leur sont accordées afin de leur permettre d'élaborer leurs projets d'investissement et la réalisation de nouveaux projets.

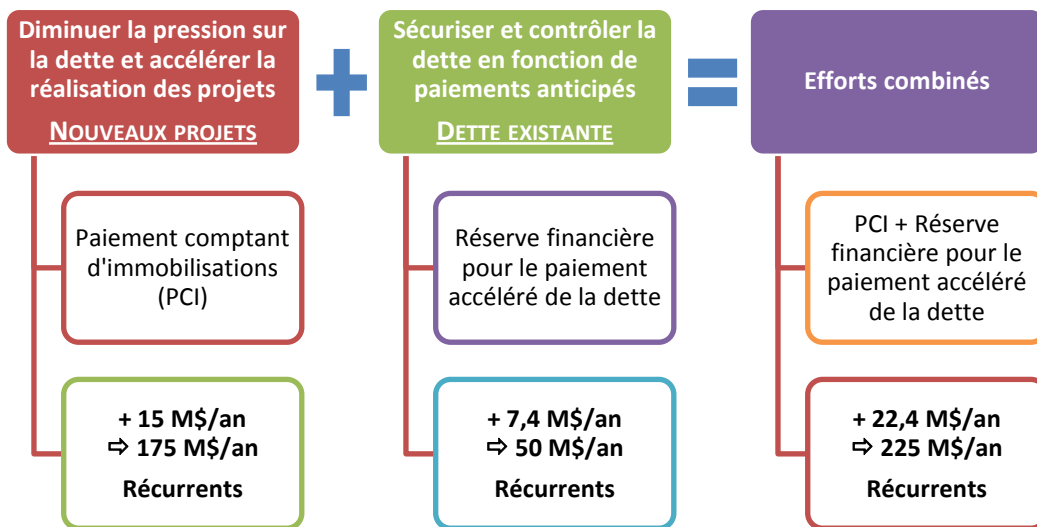
Enfin, le tout est évalué en fonction des priorités de la Ville, de ses politiques et orientations, de la capacité de réalisation des travaux des différents services et de la capacité à payer des contribuables.

### CADRE FINANCIER

Les politiques financières adoptées en 2009 ont été actualisées en 2011. Ces dernières traitent de la gestion des excédents de fonctionnement affectés (réserves de fonds), de l'investissement et de la gestion de la dette.

De façon responsable, la Ville a revu ses priorités afin de respecter son plan de gestion de la dette. Des stratégies ont été mises en place afin de diminuer la pression sur la dette et permettre à la Ville d'accélérer la réalisation de ses projets (nouveaux projets) et aussi de sécuriser et de contrôler la dette en fonction de paiements anticipés (anciennes dettes). De la même manière, le cadre financier a aussi été révisé.

Figure 1 – Plan de gestion de la dette



Les politiques financières fixent aussi certaines balises essentielles à de bonnes pratiques de gestion. Ces dernières ont un impact sur le PTI. Les principales balises sont résumées à la figure de la page suivante.

Figure 2 – Cadre financier

BALISES	DÉFINITIONS	OBJECTIFS	CIBLES
Réserves de fonds (surplus affectés)	Excédents annuels cumulés des revenus sur les dépenses réservés à des fins particulières.	Créer des réserves suffisantes pour faire face à des situations exceptionnelles ou imprévues.	Déneigement : 20,0 M\$ Autoassurance : 8,7 M\$ Prévoyance : 20,0 M\$
<u>Dettes nettes</u> Potentiel fiscal	Solde des emprunts contractés par la Ville et à la charge de celle-ci par rapport à la capacité qu'a la Ville de générer des revenus.	Éviter que la dette augmente plus rapidement que la capacité qu'a la Ville de générer des revenus.	≤ 3,5%
<u>Service de la dette nette</u> Dépenses de fonctionnement	Capital et intérêts à la charge de la Ville versés annuellement par rapport aux dépenses de fonctionnement.	Limiter les emprunts à des niveaux acceptables.	≤ 20%
Paiement comptant d'immobilisations (PCI)	Mode de financement employé pour payer comptant des immobilisations à même le budget annuel de fonctionnement.	Diminuer la pression sur la dette et permettre à la Ville d'accélérer la réalisation de ses projets.	+ 15 M\$/an ⇒ 175 M\$/an récurrents
Réserve financière pour le paiement accéléré de la dette	Sommes cumulées annuellement dans une réserve en vue d'accélérer le remboursement de la dette.	Sécuriser et contrôler la dette en fonction de paiements anticipés.	+ 7,4 M\$/an ⇒ 50 M\$/an récurrents
<u>Dettes nettes consolidées</u> Recettes totales consolidées	Solde de la dette nette de la Ville et de celle des organismes compris dans son périmètre comptable par rapport aux recettes de fonctionnement et d'investissement de la Ville et des organismes compris dans son périmètre comptable.	Limiter l'endettement.	≤ 100%

### IMPACT DU PTI SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Les projets d'investissement inscrits au PTI influencent le budget de fonctionnement par le biais de leurs modes de financement.

En effet, différentes sources de financement sont requises par la Ville, entre autres des emprunts à long terme, afin qu'elle soit en mesure d'effectuer ses investissements. Les emprunts ainsi contractés constituent la dette de la Ville. Une portion de celle-ci est remboursée annuellement et est incorporée dans les dépenses prévues au budget de fonctionnement; c'est ce qu'on appelle le service de la dette.

De plus, un autre mode de financement influence également le budget de fonctionnement, soit le « paiement comptant d'immobilisations ». Il s'agit du moyen utilisé pour payer comptant des immobilisations à même le budget annuel de fonctionnement. Il est utilisé pour l'acquisition d'immobilisations dont la période de financement est courte. Par exemple, il peut s'agir d'arbres, d'aménagements et de mobiliers urbains, d'outillage et d'équipement, d'œuvres d'art, de renouvellement

des véhicules de patrouille, de programmes de resurfaçage, d'honoraires professionnels, d'ordinateurs, de logiciels, etc.

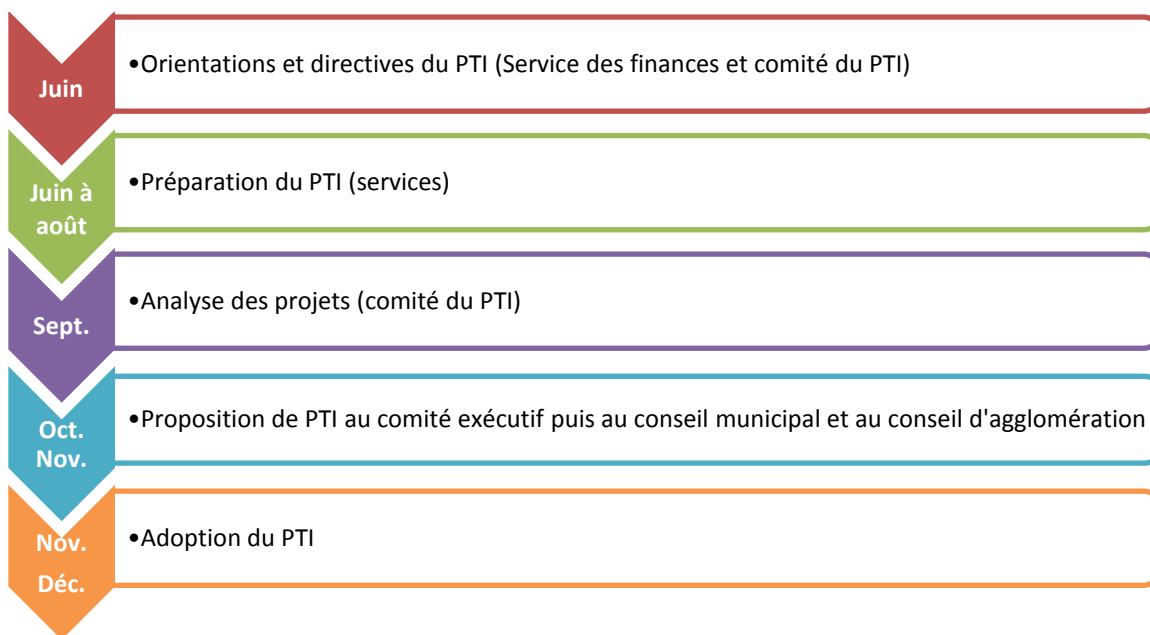
Par ailleurs, une réserve financière visant à sécuriser et à contrôler la dette en fonction de paiements anticipés a été créée en 2012. Il s'agit de sommes cumulées annuellement dans une réserve en vue d'accélérer le remboursement de la dette. Cette réserve a donc un impact sur la dette et conséquemment sur le service de la dette et le budget de fonctionnement.

Enfin, les frais d'exploitation liés à certains investissements en immobilisations influencent également le budget de fonctionnement. En effet, les dépenses concernant l'exploitation et l'entretien d'une infrastructure sont comptabilisées au budget de fonctionnement.

### PROCESSUS D'ÉLABORATION DU PTI

De manière séquentielle, le processus entourant la préparation du PTI se déroule principalement entre juin et novembre.

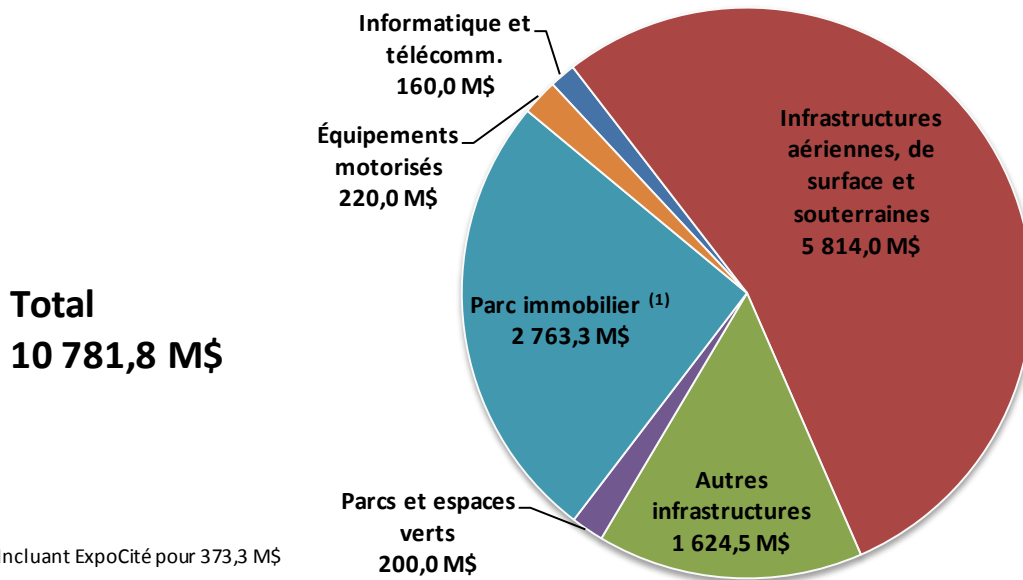
**Figure 3 – Planification opérationnelle du PTI**



### VALEUR DES INFRASTRUCTURES

Les unités administratives responsables des différentes infrastructures de la Ville actualisent régulièrement leurs données concernant la valeur des immobilisations. La valeur des infrastructures de la Ville est estimée à 10,8 G\$.

**Graphique 2 – Valeur des infrastructures**  
(en millions de dollars)



### PRIORITÉS

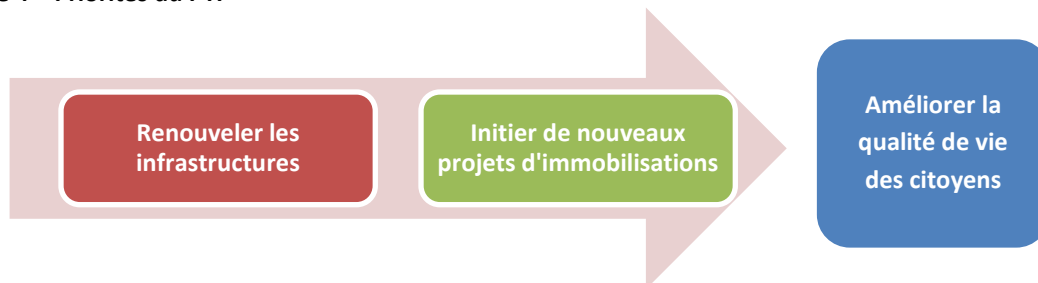
Un des premiers objectifs de la Ville est d'assurer le renouvellement de ses infrastructures.

La Ville souhaite également améliorer la qualité de vie des citoyens par de nouveaux projets d'immobilisations.

Conséquemment à ces objectifs, les critères de sélection des projets inscrits au PTI sont :

- l'impact des projets sur le maintien de la pérennité des infrastructures de la Ville;
- l'achèvement des projets déjà amorcés;
- les répercussions des projets sur la population et sa sécurité;
- les nouveaux projets s'inscrivant dans un plan directeur ou dans un plan d'action adopté par le conseil municipal;
- le niveau de préparation, d'analyse et d'étude du projet.

**Figure 4 – Priorités du PTI**



## INVESTISSEMENTS DE LA VILLE DE QUÉBEC

### DÉTAIL DES INVESTISSEMENTS

Les investissements prévus au PTI 2013-2015 se chiffrent à 1 388,3 M\$. Ils sont principalement concentrés au Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire (30,6%) et à l'Ingénierie (27,4%). À cet effet, le projet de construction d'un amphithéâtre multifonctionnel, pour 342,0 M\$, est inscrit au Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire. Près de la moitié des sommes consacrées au maintien de la pérennité des infrastructures, soit 269,6 M\$, est comprise au Service de l'ingénierie.

Graphique 3 – Répartition des investissements par service

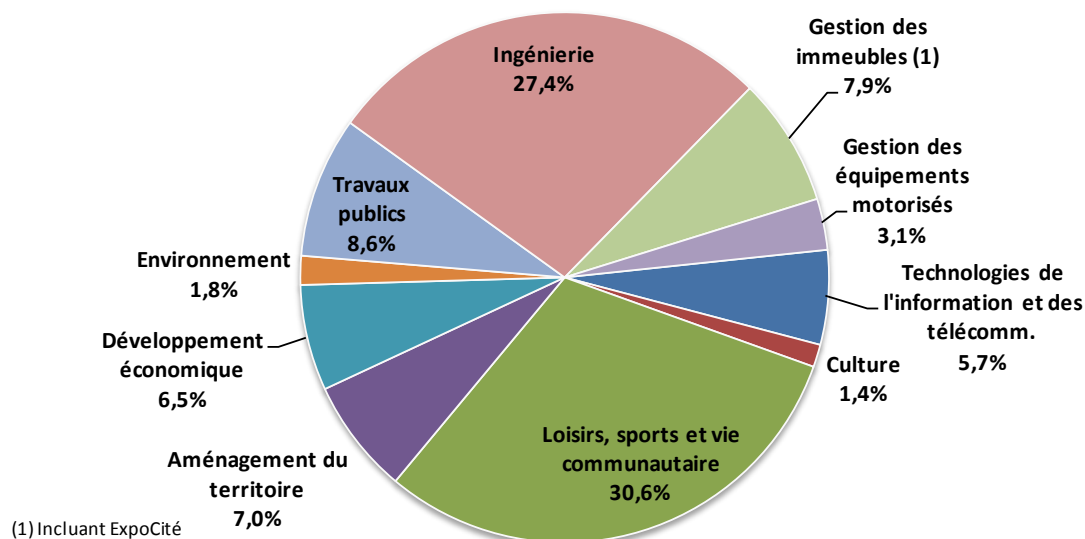


Tableau 2 – Sommaire des investissements par service  
(en millions de dollars)

	2013	2014	2015	Total PTI
Technologies de l'information et des télécomm.	30,0	25,0	25,0	80,0
Culture	3,9	7,4	7,8	19,1
Loisirs, sports et vie communautaire	146,2	168,7	109,7	424,6
Aménagement du territoire	46,1	32,7	18,8	97,6
Développement économique	27,6	30,7	31,4	89,7
Environnement	10,1	7,1	7,3	24,5
Travaux publics	17,2	31,7	70,6	119,5
Ingénierie	158,0	133,1	89,8	380,9
Gestion des immeubles <sup>(1)</sup>	51,6	29,3	28,2	109,1
Gestion des équipements motorisés	16,0	15,3	12,0	43,3
<b>Total</b>	<b>506,7</b>	<b>481,0</b>	<b>400,6</b>	<b>1 388,3</b>

(1) Incluant ExpoCité

Le détail des projets d'investissement du PTI est présenté dans les documents complémentaires « Programme triennal d'immobilisations 2013-2014-2015 – Sommaire » et « Programme triennal d'immobilisations 2013-2014-2015 – Fiches détaillées ».

### MAINTIEN DE LA PÉRENNITÉ DES INFRASTRUCTURES

Le maintien de la pérennité des infrastructures de la Ville est une des priorités du PTI. En effet, les projets présentés au PTI sont d'abord évalués par rapport à l'impact qu'ils ont sur la pérennité des infrastructures de la Ville.

Plus spécifiquement, le maintien de la pérennité des infrastructures se définit comme étant l'action de maintenir en bon état de fonctionnement le matériel, les installations, les locaux, etc. L'entretien peut être courant ou préventif. Par entretien courant, on entend les réparations de faible importance effectuées, à la demande des utilisateurs, sur du matériel ou des installations afin que ceux-ci puissent les utiliser jusqu'à la fin de la période prévue. L'entretien préventif est constitué de l'ensemble des méthodes et des techniques mises en œuvre pour éviter une avarie ou une panne.

Le maintien de la pérennité des infrastructures représente 39,6% des investissements du PTI. En excluant le projet de construction de l'amphithéâtre multifonctionnel (projet majeur de développement) cette proportion passe à 52,6%, ceci dans le respect des priorités de la Ville.

**Tableau 3 – Maintien de la pérennité des infrastructures par service**  
(en millions de dollars)

	2013		2014		2015		PTI 2013-2015	
TIT	22,8	4,5%	18,7	3,9%	18,1	4,5%	59,6	4,3%
Culture	0,0	0,0%	0,3	0,1%	0,5	0,1%	0,8	0,1%
Loisirs	9,6	1,9%	5,0	1,0%	5,3	1,3%	19,9	1,4%
Amén. du territoire	13,2	2,6%	12,7	2,6%	4,7	1,2%	30,6	2,2%
Dév. économique	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%
Environnement	4,7	0,9%	4,3	0,9%	4,3	1,1%	13,3	1,0%
Travaux publics	11,4	2,2%	9,4	2,0%	9,9	2,5%	30,7	2,2%
Ingénierie	125,1	24,7%	88,5	18,4%	56,0	14,0%	269,6	19,4%
Immeubles <sup>(1)</sup>	38,6	7,6%	24,9	5,2%	19,3	4,8%	82,8	6,0%
Équip. motorisés	<u>15,3</u>	<u>3,0%</u>	<u>15,3</u>	<u>3,2%</u>	<u>12,0</u>	<u>3,0%</u>	<u>42,6</u>	<u>3,1%</u>
<b>Total du maintien de la pérennité des infrastructures</b>	<b>240,7</b>	<b>47,5%</b>	<b>179,1</b>	<b>37,2%</b>	<b>130,1</b>	<b>32,5%</b>	<b>549,9</b>	<b>39,6%</b>
Projets de développement et anticipations	<u>266,0</u>	<u>52,5%</u>	<u>301,9</u>	<u>62,8%</u>	<u>270,5</u>	<u>67,5%</u>	<u>838,4</u>	<u>60,4%</u>
<b>Investissements annuels</b>	<b><u>506,7</u></b>	<b><u>100,0%</u></b>	<b><u>481,0</u></b>	<b><u>100,0%</u></b>	<b><u>400,6</u></b>	<b><u>100,0%</u></b>	<b><u>1 388,3</u></b>	<b><u>100,0%</u></b>

(1) Incluant ExpoCité

Le tableau précédent détaille la proportion d'investissement, par service, consacrée au maintien de la pérennité des infrastructures pour le PTI 2013-2015. À la lecture de ce tableau, on constate que près de la

moitié des sommes consacrées à cet effet, soit 269,6 M\$, se situe au Service de l'ingénierie. Ce service est responsable d'identifier, de définir et de réaliser les projets de consolidation et de réhabilitation relativement aux réseaux d'alimentation et d'évacuation des eaux, à la voie publique, à la signalisation et à l'éclairage des rues.

### INVESTISSEMENTS EN TRANSPORT COLLECTIF

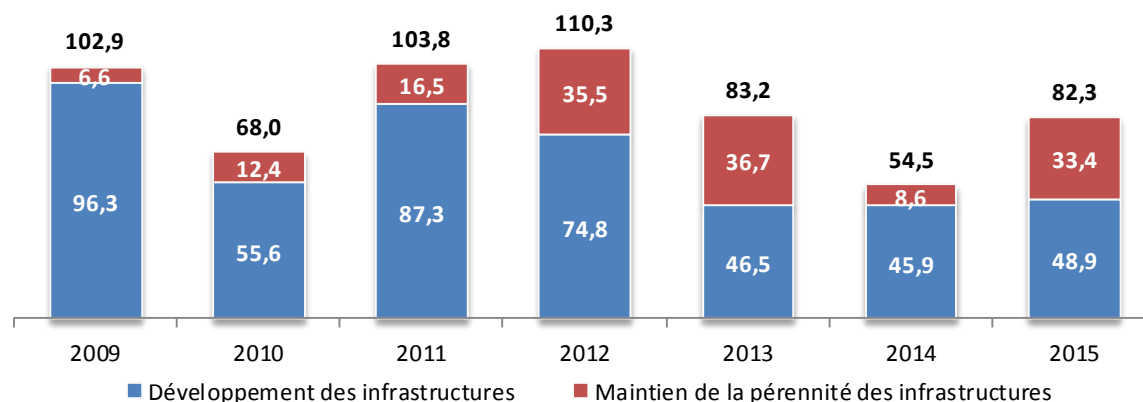
Le Réseau de transport de la Capitale (RTC) a pour mission de permettre aux citoyens de mieux vivre la ville de Québec par un transport collectif de qualité, au meilleur coût pour la collectivité. Bien qu'il soit administré de façon indépendante, cet organisme fait partie du périmètre comptable de la Ville depuis 2008. L'ensemble du PTI 2013-2015 du RTC peut être consulté au <http://www.rtcquebec.ca/>.

**Tableau 4 – Sommaire des investissements en transport collectif**  
(en millions de dollars)

	2013	2014	2015	Total PTI
<b>Investissements RTC</b>	<b><u>83,2</u></b>	<b><u>54,5</u></b>	<b><u>82,3</u></b>	<b><u>220,0</u></b>
<b>Financement RTC</b>				
Emprunts par obligations	29,2	18,1	28,1	75,4
Financement externe	<u>54,0</u>	<u>36,4</u>	<u>54,2</u>	<u>144,6</u>
<b>Financement total</b>	<b><u>83,2</u></b>	<b><u>54,5</u></b>	<b><u>82,3</u></b>	<b><u>220,0</u></b>

Le PTI 2013-2015 du RTC totalise 220,0 M\$. Il est fortement influencé par la réalisation de projets de développement des services. En effet, la part la plus importante du PTI est destinée à la réalisation du plan de développement du RTC. Ce dernier vise à augmenter l'achalandage du transport en commun; ce qui est en corrélation avec le plan de mobilité durable adopté par la Ville en 2011. Ce plan vise à guider l'urbanisation de Québec et le développement de ses modes de transport dans une perspective de développement durable pour les 20 prochaines années.

**Graphique 4 – Projets d'investissement annuels en transport collectif selon les PTI adoptés**  
(en millions de dollars)



Les investissements en transport collectif sont détaillés dans le tableau de la page suivante.



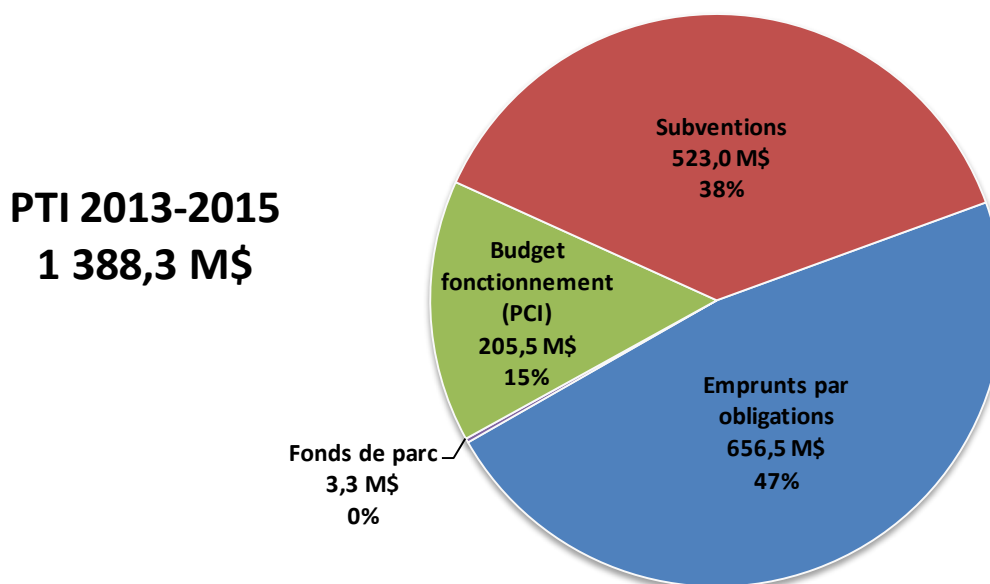
**Tableau 5 – Détail des investissements en transport collectif**  
(en millions de dollars)

	2013	2014	2015	Total PTI
Matériel roulant	25,6	0,0	30,1	55,7
Patrimoine immobilier et infrastructures	7,9	7,7	2,8	18,4
Machinerie, outillage et équipement	3,2	0,9	0,4	4,5
Technologies de l'information	5,7	6,3	1,3	13,3
Mise en place d'un réseau structurant	10,0	14,7	17,5	42,2
Développer le service vers les pôles d'activités	8,5	6,0	0,0	14,5
Offrir un service moderne et de qualité	9,2	10,2	10,0	29,4
Nouv. initiatives projet du plan de mobilité durable	13,1	8,7	20,2	42,0
<b>Total</b>	<b>83,2</b>	<b>54,5</b>	<b>82,3</b>	<b>220,0</b>

### FINANCEMENT DES IMMOBILISATIONS

Le PTI regroupe les projets d'immobilisations que la Ville s'attend à réaliser. Les investissements prévus au PTI 2013-2015 totalisent 1 388,3 M\$, dont 656,5 M\$ financés par des emprunts à la charge des citoyens.

**Graphique 5 – Financement des immobilisations**  
(en millions de dollars)



### MODES DE FINANCEMENT

Le tableau de la page suivante présente le financement qui se rapporte aux activités d'investissement du PTI 2013-2015. Il comprend autant le financement à la charge des contribuables ou de la Ville que celui à la charge de tiers, soit les différents partenaires financiers de la Ville.

**Tableau 6 – Modes de financement prévus selon les PTI adoptés**  
(en millions de dollars)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total PTI 2013-2015
<b>Financement à la charge de la Ville :</b>							
Emprunts par obligations	322,7	307,7	247,2	241,9	219,0	195,6	656,5
Fonds de parc	0,0	0,0	2,7	3,3	0,0	0,0	3,3
Budget fonctionnement (PCI)	<u>13,5</u>	<u>23,5</u>	<u>38,5</u>	<u>53,5</u>	<u>68,5</u>	<u>83,5</u>	<u>205,5</u>
<b>Sous-total</b>	<b>336,2</b>	<b>331,2</b>	<b>288,4</b>	<b>298,7</b>	<b>287,5</b>	<b>279,1</b>	<b>865,3</b>
<b>Financement externe :</b>							
Subventions	<u>220,3</u>	<u>104,3</u>	<u>64,2</u>	<u>208,0</u>	<u>193,5</u>	<u>121,5</u>	<u>523,0</u>
<b>Total du financement prévu</b>	<b><u>556,5</u></b>	<b><u>435,5</u></b>	<b><u>352,6</u></b>	<b><u>506,7</u></b>	<b><u>481,0</u></b>	<b><u>400,6</u></b>	<b><u>1 388,3</u></b>

Les emprunts par obligations et le financement puisé à même le budget de fonctionnement sont ceux qui sont assumés par les contribuables de la Ville.

Les investissements financés par emprunts se chiffrent à 241,9 M\$ en 2013 et à 656,5 M\$ pour la période du PTI.

Le fonds de parc est issu de sommes versées à la Ville, par les promoteurs de projets de développement immobilier. Ces sommes sont cumulées dans un fonds en vue d'aménager des parcs sur le territoire de la Ville. Ce mode de financement est utilisé en 2013 pour 3,3 M\$.

Le financement puisé à même le budget de fonctionnement s'effectue par le biais du poste « paiement comptant d'immobilisations ». Il représente 53,5 M\$ en 2013 et 205,5 M\$ pour la durée du PTI 2013-2015; ceci dans le respect de la Politique de gestion de la dette.

Les financements externes représentent la participation financière des partenaires de la Ville à des projets d'infrastructure. En 2013, ce financement représente 208,0 M\$. Pour la durée du PTI 2013-2015, ce financement représente 523,0 M\$, dont 246,0 M\$ pour le projet de construction d'un amphithéâtre multifonctionnel.

Cette répartition du financement respecte le cadre financier et les engagements de la Ville.

## DETTE ET PLANIFICATION FINANCIÈRE À LONG TERME

Une part importante des immobilisations de la Ville est financée par des emprunts à long terme. En conséquence, le portrait de la dette est directement influencé par la réalisation des différents projets inscrits aux PTI passés et présent.

La dette de la Ville exclut celle du RTC et comprend les sommes dues à un ou plusieurs créanciers.

La dette nette est composée de l'ensemble des emprunts contractés par la Ville, déduction faite de la portion remboursable par des tiers et autres organismes (exemple : subventions du gouvernement, participations des municipalités défusionnées de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures).

Les tableaux suivants présentent l'historique et les projections de la dette pour les prochaines années. Les hypothèses, à la base des projections de la dette, sont révisées annuellement.

**Tableau 7 – Historique de la dette**  
(en millions de dollars)

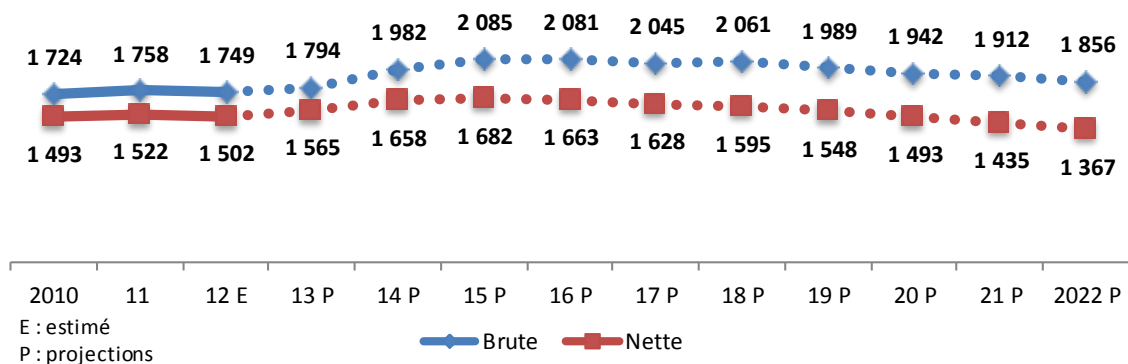
	2010	2011	2012	2013
	Réel		Estimé	Projection
Dette brute	1 723,6	1 758,1	1 748,6	1 794,2
Dette nette	1 493,1	1 522,0	1 501,9	1 565,2

**Tableau 8 – Projections de la dette**  
(en millions de dollars)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	Projections								
Dette brute	1 981,9	2 085,1	2 080,7	2 045,2	2 060,6	1 988,5	1 941,7	1 911,7	1 856,2
Dette nette	1 657,6	1 682,1	1 662,8	1 627,5	1 595,0	1 548,1	1 492,6	1 435,4	1 367,3

Le graphique suivant illustre l'évolution de la dette brute et de la dette nette de même que les projections jusqu'en 2022. Dans la majorité des cas, les variations de la dette s'expliquent par l'augmentation ou la diminution des investissements en immobilisations.

**Graphique 6 – Dette**  
(en millions de dollars)



### DETTE NETTE PAR RAPPORT AU POTENTIEL FISCAL

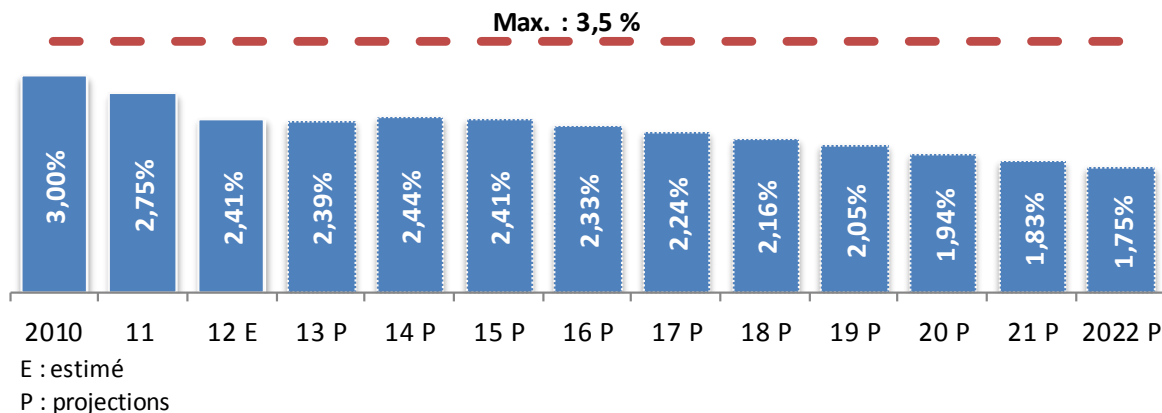
Une des pratiques adoptées dans le cadre de la Politique de gestion de la dette indique que le ratio de la dette nette par rapport au potentiel fiscal ne doit pas excéder 3,5%. En effet, il est important que la dette nette n'augmente pas plus rapidement que la capacité qu'a la Ville de générer des revenus.

Le potentiel fiscal est la capacité, pour la Ville, de générer des revenus sur la valeur des immeubles faisant partie de son territoire. Sont incluses dans ce potentiel fiscal :

- la valeur des immeubles résidentiels (unifamilial, bifamilial, multifamilial);
- la valeur des immeubles non résidentiels (industries et commerces) qui est majorée d'un facteur pour tenir compte du fait que ces immeubles sont imposés à un taux de taxe supérieur à celui des autres immeubles;
- la valeur pondérée des immeubles à l'égard desquels sont versés des paiements tenant lieu de taxes (gouvernements);
- la valeur des terrains vacants.

En 2013, il est prévu que ce ratio atteigne 2,39%. Les projections pour les prochaines années indiquent aussi que ce ratio se maintient sous la barre des 3,5%.

**Graphique 7 – Dette nette par rapport au potentiel fiscal**



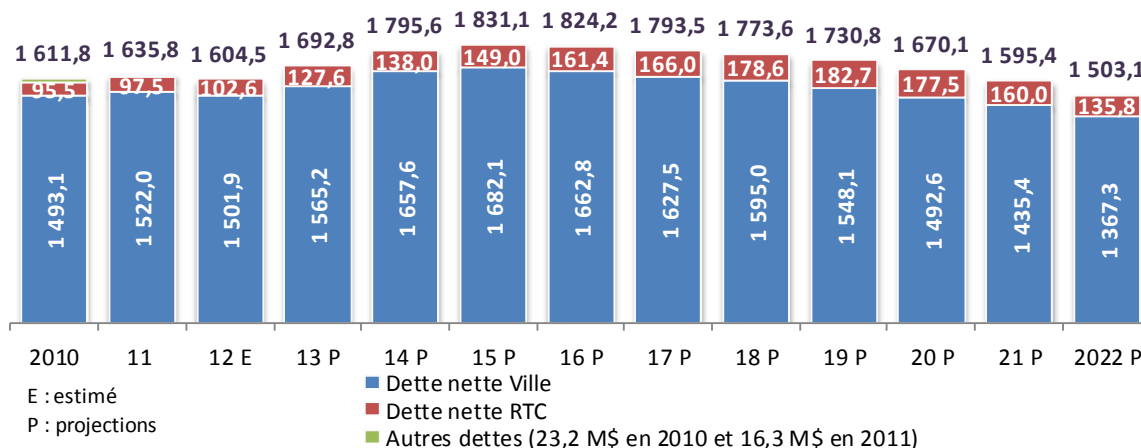
### POIDS DE LA DETTE

Dans un souci d'amélioration de la gestion de la dette, le cadre financier de la Ville a été actualisé en 2011. Afin de se doter de meilleurs outils de planification et de contrôle du remboursement de la dette, une nouvelle balise a été introduite dans la Politique de gestion de la dette. Cette dernière a pour but de limiter le niveau de la dette nette consolidée à un maximum équivalent à 100% des recettes totales consolidées. Ce ratio est fréquemment suivi par les agences de notation de crédit.

La dette nette consolidée comprend la dette nette de la Ville ainsi que celle des organismes<sup>1</sup> compris dans son périmètre comptable.

Les recettes totales consolidées représentent les recettes de fonctionnement et d'investissement de la Ville ainsi que celles des organismes compris dans son périmètre comptable.

**Graphique 8 – Dette nette consolidée**  
(en millions de dollars)



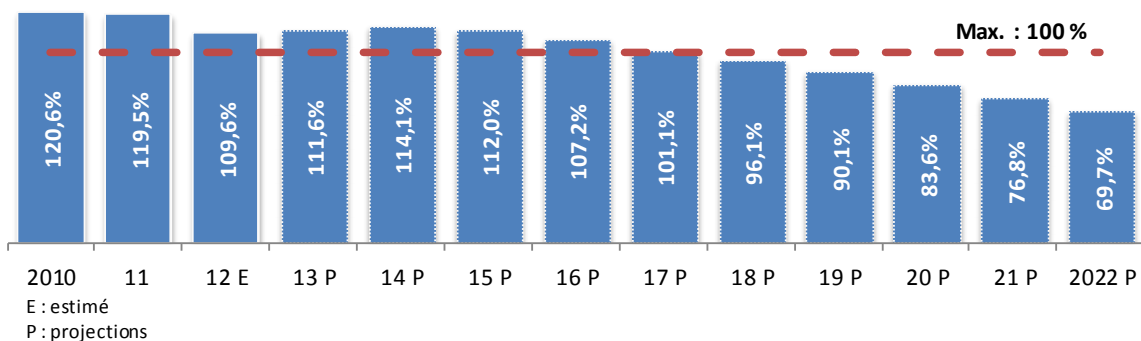
En 2011, l'agence de notation de crédit Moody's attribuait une première cote Aa2 à la dette de la Ville de Québec, soit la même que celle attribuée au gouvernement du Québec. « Cette cote reflète les performances financières satisfaisantes de la Ville, caractérisées par de bons excédents de fonctionnement, une économie stable reposant sur l'administration provinciale, et tient également compte d'un niveau d'endettement supérieur à la moyenne. »<sup>2</sup> La notation de crédit a été maintenue à Aa2 en 2012.

Le graphique suivant fait état des projections de la nouvelle balise introduite dans la Politique de gestion de la dette, soit le ratio de la dette nette consolidée sur les recettes totales consolidées. Plus précisément, il s'agit du solde de la dette nette de la Ville et de celle des organismes compris dans son périmètre comptable par rapport aux recettes de fonctionnement et d'investissement de la Ville et des organismes compris dans son périmètre comptable. Les projections démontrent que l'actualisation du cadre financier était nécessaire afin de mettre en place une planification pour diminuer la dette et ainsi atteindre un ratio souhaitable de 100% de la dette nette consolidée par rapport aux recettes totales consolidées. Selon les projections effectuées, ce ratio devrait être atteint au cours des prochaines années.

<sup>1</sup> Le Réseau de transport de la Capitale (RTC), le Service de transport adapté de la Capitale (STAC), le Centre local de développement de Québec (CLD), la corporation « Services spécialisés aux commerçants détaillants », la Société municipale d'habitation et de développement Champlain (SOMHADEC) ainsi que la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC).

<sup>2</sup> Communiqué de presse du 14 juin 2011, citation de Debra Roane, Analyste Vice President chez Moody's.

Graphique 9 – Dette nette consolidée par rapport aux recettes totales



### HYPOTHÈSES D'EMPRUNT

Le tableau suivant présente les hypothèses d'emprunt utilisées pour le calcul des prévisions de la dette. Ces dernières sont révisées annuellement.

Tableau 9 – Hypothèses d'emprunt  
(en millions de dollars)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
<b>NOUVELLE DETTE</b> (nouveaux projets issus de différents PTI)										
Financement à la charge de la Ville	276,5	276,0	204,1	172,0	175,0	175,0	175,0	175,0	175,0	175,0
Financement externe (subventions)	<u>30,0</u>	<u>134,1</u>	<u>106,4</u>	<u>48,5</u>	<u>33,7</u>	<u>33,7</u>	<u>33,7</u>	<u>33,7</u>	<u>33,7</u>	<u>33,7</u>
<b>Total financement de nouveaux travaux</b>	<b>306,5</b>	<b>410,1</b>	<b>310,5</b>	<b>220,5</b>	<b>208,7</b>	<b>208,7</b>	<b>208,7</b>	<b>208,7</b>	<b>208,7</b>	<b>208,7</b>
<b>DETTE EXISTANTE</b>										
Refinancement de la dette actuelle	78,1	91,0	77,5	67,7	61,4	17,1	3,1	5,3	2,8	11,9
<b>TOTAL FINANCEMENT PAR EMPRUNT</b>	<b><u>384,6</u></b>	<b><u>501,1</u></b>	<b><u>388,0</u></b>	<b><u>288,2</u></b>	<b><u>270,1</u></b>	<b><u>225,8</u></b>	<b><u>211,8</u></b>	<b><u>214,0</u></b>	<b><u>211,5</u></b>	<b><u>220,6</u></b>
<b>TAUX DE FINANCEMENT</b>	3,25%	3,75% à 4,00%	4,00% à 4,50%	4,50%	4,75%	4,75%	5,00%	5,00%	5,00%	5,00%

### SERVICE DE LA DETTE

Les investissements en immobilisations influencent le budget de fonctionnement par le biais des frais de financement et du remboursement de la dette à long terme qui y sont comptabilisés. C'est ce qu'on appelle le service de la dette.

Le service de la dette comprend l'ensemble des sommes que l'organisation est tenue de verser pour rembourser le capital et payer les intérêts au cours de l'exercice financier.

Les tableaux présentent l'historique et les projections du service de la dette.

**Tableau 10 – Historique du service de la dette**  
(en millions de dollars)

	2010	2011	2012	2012	2013
	Réel		Estimé	Budget	Projection
Service de la dette brute	255,5	275,1	274,6	278,1	283,3
Revenus	<u>58,0</u>	<u>49,6</u>	<u>44,8</u>	<u>42,1</u>	<u>44,2</u>
<b>Service de la dette nette</b>	<b><u>197,5</u></b>	<b><u>225,5</u></b>	<b><u>229,8</u></b>	<b><u>236,0</u></b>	<b><u>239,1</u></b>

En 2013, il est prévu que le service de la dette nette atteigne 239,1 M\$. À ce sujet, il faut se rappeler que les projets inscrits dans les précédents PTI doivent être poursuivis.

**Tableau 11 – Projections du service de la dette**  
(en millions de dollars)

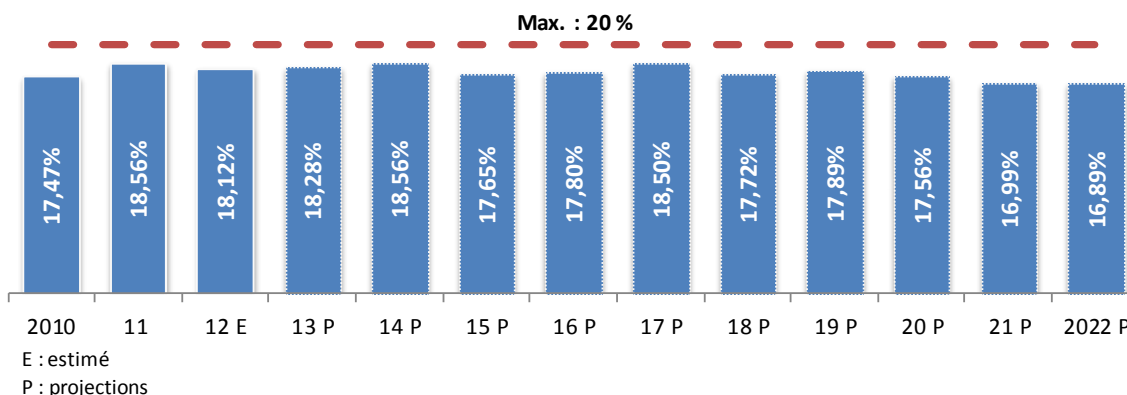
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	Projections								
Service de la dette brute	294,8	295,2	311,5	336,2	337,2	352,0	357,1	360,7	370,8
Revenus	<u>42,3</u>	<u>45,4</u>	<u>49,5</u>	<u>53,1</u>	<u>55,1</u>	<u>55,8</u>	<u>54,8</u>	<u>56,5</u>	<u>56,3</u>
<b>Service de la dette nette</b>	<b><u>252,5</u></b>	<b><u>249,8</u></b>	<b><u>262,0</u></b>	<b><u>283,1</u></b>	<b><u>282,1</u></b>	<b><u>296,2</u></b>	<b><u>302,3</u></b>	<b><u>304,2</u></b>	<b><u>314,5</u></b>

### SERVICE DE LA DETTE NETTE PAR RAPPORT AUX DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Une autre pratique adoptée dans le cadre de la Politique de gestion de la dette indique que le ratio du service de la dette nette par rapport aux dépenses de fonctionnement ne doit pas excéder 20%; ceci afin de limiter les emprunts à des niveaux acceptables.

Le graphique suivant démontre l'évolution de ce ratio. En 2013, il est prévu que ce ratio soit de l'ordre de 18,28%. Les projections pour les prochaines années démontrent aussi que ce ratio se maintient sous la barre des 20%.

**Graphique 10 – Service de la dette nette par rapport aux dépenses de fonctionnement**



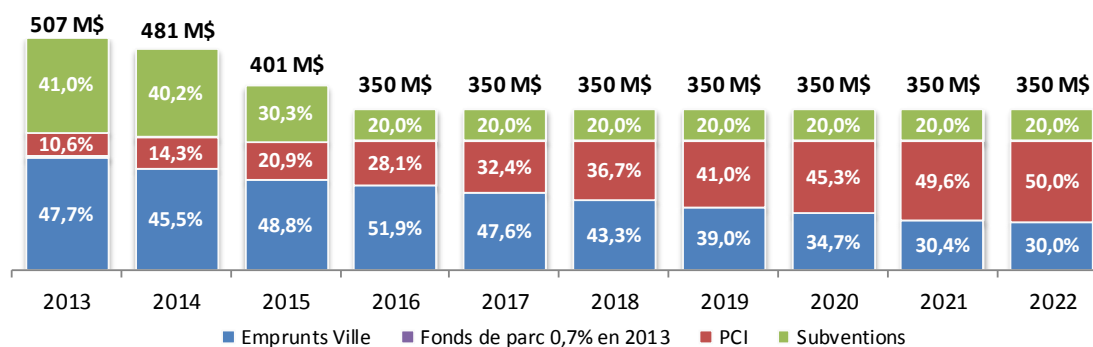
**PCI ET RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE PAIEMENT ACCÉLÉRÉ DE LA DETTE**

Le « paiement comptant d’immobilisations (PCI) » est un mode de financement employé pour payer comptant des immobilisations à même le budget annuel de fonctionnement. Il est utilisé pour l’acquisition d’immobilisations dont la période de financement est courte. Par exemple, il peut s’agir d’arbres, d’aménagements et de mobiliers urbains, d’outillage et d’équipement, d’œuvres d’art, de renouvellement des véhicules de patrouille, de programmes de resurfaçage, d’honoraires professionnels, d’ordinateurs, de logiciels, etc.

Avec la mise en place du cadre financier de la Ville et l’adoption de politiques financières, entre autres la Politique de gestion de la dette, viennent certaines stratégies dans la sélection des investissements à financer par emprunt, dont celle de porter progressivement à 175,0 M\$ le poste « paiement comptant d’immobilisations », soit une majoration annuelle moyenne de 15,0 M\$.

Le graphique suivant démontre l’effort consenti au paiement comptant d’immobilisations. La proportion de ce mode de financement pour les nouveaux travaux passe de 10,6% en 2013 à 50,0% en 2022.

**Graphique 11 – Financement des nouveaux travaux**



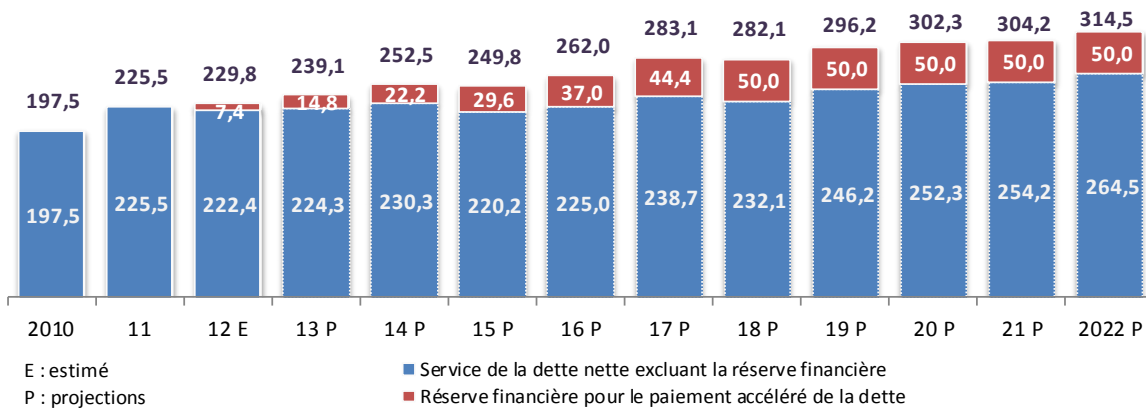
Cette stratégie a été mise en place afin de diminuer la pression sur la dette et de permettre à la Ville d’accélérer la réalisation de projets ou de profiter de certaines opportunités. En effet, en évitant toutes les procédures de règlement d’emprunt, on accélère de façon substantielle la réalisation de projets. De même, ce mode de financement offre plus de flexibilité.



Par ailleurs, une réserve financière visant à sécuriser et à contrôler la dette en fonction de paiements anticipés a été créée en 2012. Il s'agit de sommes cumulées annuellement dans un fonds en vue d'accélérer le remboursement de la dette. Ces sommes serviront au paiement des refinancements. Ainsi, en plus de limiter la croissance de la dette, le paiement comptant d'une partie des refinancements générera également des économies d'intérêts et de frais d'émission d'obligations, d'où l'impact sur la dette et conséquemment sur le service de la dette et sur le budget de fonctionnement.

La dotation de départ de cette réserve a été de 7,4 M\$ en 2012, majorée annuellement de 7,4 M\$ jusqu'à concurrence de 50,0 M\$ par année. En 2013, 14,8 M\$ sont dédiés à cette réserve. Cette dernière est comprise dans le service de la dette nette.

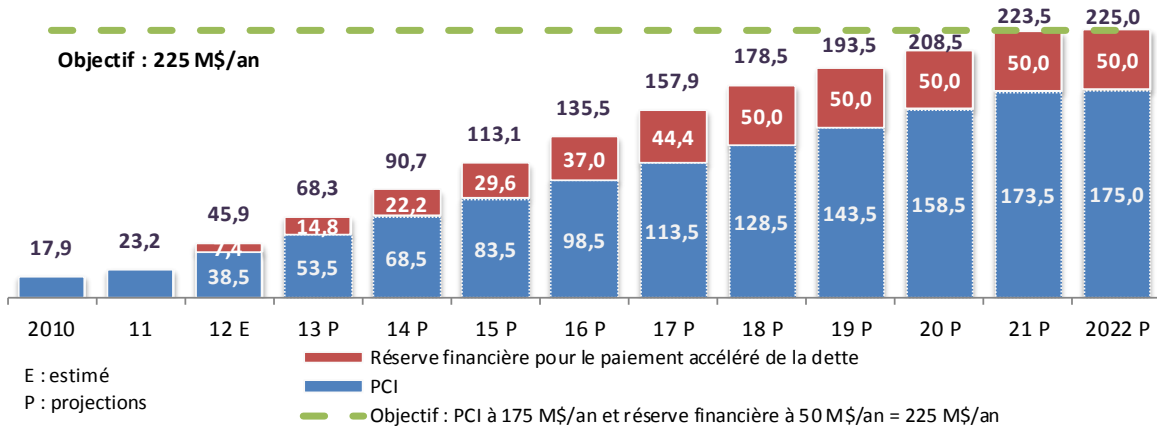
**Graphique 12 – Service de la dette nette et réserve financière pour le paiement accéléré de la dette**  
(en millions de dollars)



De manière combinée, les efforts supplémentaires consacrés aux immobilisations atteignent donc 22,4 M\$ (15 M\$ en PCI + 7,4 M\$ provenant de la réserve financière) par année qui se répercuteront dans le budget de fonctionnement. Ces pratiques sont cependant payantes puisqu'elles vont permettre de limiter l'endettement et, en conséquence, de réduire le solde de la dette annuelle qui en découle.

Le graphique suivant illustre l'évolution du poste « paiement comptant d'immobilisations » et de la « réserve financière pour le paiement accéléré de la dette ». En 2013, c'est 68,3 M\$ qui seront consacrés aux immobilisations et au remboursement de la dette à partir du budget de fonctionnement. Il s'agit d'une augmentation de 22,4 M\$ par rapport à 2012. Il est prévu que cette progression se poursuive jusqu'en 2022 pour atteindre 225 M\$ annuellement.

**Graphique 13 – PCI et réserve financière pour le paiement accéléré de la dette**  
(en millions de dollars)



## CONCLUSION

Le respect du cadre financier de la Ville est à la base de l'élaboration du PTI 2013-2015. La Ville a entrepris un virage majeur en 2011 en diminuant sa dette par le biais de l'augmentation des immobilisations payées comptant et la création d'une réserve financière pour le paiement accéléré de la dette. Par ailleurs, l'équilibre entre les efforts consentis pour le renouvellement des infrastructures et l'amélioration de la qualité de vie des citoyens par de nouveaux projets d'immobilisation portent ses fruits. Les stratégies élaborées respectent les engagements de la Ville et permettront de rétablir l'équité intergénérationnelle sur le plan de l'endettement de la Ville.

## GLOSSAIRE

### Agglomération

L'agglomération de Québec est le regroupement de la ville de Québec et des deux villes défusionnées en 2006, soit L'Ancienne-Lorette et Saint-Augustin-de-Desmaures. Elle a été créée le 1<sup>er</sup> janvier 2006. Elle sert à administrer les services municipaux qui ont été identifiés dans la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (2004) comme relevant du regroupement des trois municipalités plutôt que de chacune individuellement. En ce sens, elle est le successeur de l'ancienne *Communauté urbaine de Québec*. Les services concernés comprennent la police et les pompiers, l'aqueduc et le traitement des eaux usées, le transport en commun, les grandes voies de circulation, le développement économique et les équipements régionaux.

### Amortissement

(Comptabilité) Charge comptabilisée en résultat pour rendre compte du fait que la durée de vie des immobilisations est limitée et pour répartir, d'une manière logique et systématique, le coût de ces biens sur les périodes au cours desquelles on s'attend à consommer leur potentiel de service. Il ne s'agit pas d'une dépense réelle.

(Finance) Remboursement graduel d'une dette suivant un plan d'amortissement prévoyant l'extinction du capital et le paiement des intérêts s'y rapportant.

### Anticipation

Montants des projets prévus au plan triennal d'immobilisations pour les années futures et qui font l'objet de règlements d'emprunt dont les sources de fonds ont été puisées par anticipation dans l'année en cours ou future.

### Arrondissement

Instance de représentation, de décision et de consultation plus proche des citoyens, instituée pour préserver les particularités locales, pour décider et gérer localement les services de proximité. Il s'agit de la porte d'entrée pour les services de proximité.

### Budget

Le budget annuel de fonctionnement assure la gestion des affaires courantes : il permet de couvrir les frais liés aux services offerts à la population, tels que le déneigement, la sécurité publique, les loisirs ou l'alimentation en eau potable. La principale source de financement du budget provient des taxes municipales.

### Budget du Réseau de transport de la Capitale (RTC)

Le budget de fonctionnement du Réseau de transport de la Capitale (RTC) est distinct de celui de la Ville de Québec, quoique cette dernière contribue à son financement de façon à combler l'écart entre les dépenses et les revenus de l'organisme.

**Capital**

Somme empruntée, par opposition aux intérêts qui s'y rapportent.

**Contingent**

Réserve créée en vue de pourvoir à des dépenses imprévues (éventualités).

**Dettes**

Sommes dues à un ou plusieurs créanciers. Pour la Ville de Québec, la dette n'inclut pas celle du RTC.

**Dettes brutes**

Ensemble des emprunts contractés par la Ville de Québec.

**Dettes nettes**

Ensemble des emprunts contractés par la Ville de Québec, déduction faite de la portion remboursable par des tiers et autres organismes (exemple : subventions du gouvernement et municipalités défusionnées de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures).

**Dettes nettes consolidées**

Comprend la dette nette de la Ville ainsi que celle des organismes compris dans son périmètre comptable, soit : le Réseau de transport de la Capitale (RTC), le Service de transport adapté de la Capitale (STAC), le Centre local de développement de Québec (CLD), la corporation « Services spécialisés aux commerçants détaillants », la Société municipale d'habitation et de développement Champlain (SOMHADEC) ainsi que la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC).

**Dettes et surplus des anciennes villes**

En conformité avec la loi, chacune des villes, qui ont été regroupées en 2002 pour former la ville de Québec, a conservé ses dettes et ses surplus. Les dettes qui ont été contractées avant la fusion demeurent à la charge exclusive des contribuables de ces anciens territoires et leur sont imposées annuellement sur leur facture de taxes. Ces anciennes dettes vont diminuer petit à petit, au fil des ans, et finir par disparaître.

**Émission**

Ensemble de titres<sup>3</sup> d'une catégorie donnée émis par la Ville de Québec. Il s'agit d'un contrat d'emprunt.

**Financement (mode de)**

Véhicule utilisé pour financer une dépense d'immobilisations (emprunt, subvention, payée comptant, etc.).

---

<sup>3</sup> Instrument négociable représentant une part du capital social de l'émetteur (action ou part), une part d'un emprunt à long terme émis par une société ou une collectivité publique (obligation), un droit de souscrire une valeur de l'émetteur (bon ou droit de souscription), ou encore une option ou un contrat à terme négociable.

### **Financement (durée du)**

Période pendant laquelle un remboursement de capital sera effectué pour éteindre la dette contractée.

### **Fonds de parc**

Sommes versées à la Ville par les promoteurs de projets de développement immobilier. Ces sommes sont cumulées dans un fonds en vue d'aménager des parcs sur le territoire de la Ville.

### **Harmonisation fiscale**

Convergence des régimes d'imposition et des niveaux de taxation des divers secteurs (anciennes municipalités) de la ville vers une fiscalité unique au moyen de divers mécanismes.

### **Immobilisations**

Actifs corporels et incorporels identifiables qui satisfont à tous les critères suivants :

- ils sont destinés à être utilisés pour la prestation de services, pour des fins administratives ou pour la production de biens ou à servir à l'entretien, à la réparation, au développement ou à la mise en valeur ou à la construction d'autres immobilisations;
- ils ont été acquis, construits, développés ou mis en valeur en vue d'être utilisés de façon durable;
- ils ne sont pas destinés à être vendus dans le cours normal des activités.

### **Immobilisations (amélioration)**

Dépense faite en vue de prolonger la vie utile d'une immobilisation, d'accroître sa capacité de production ou de réduire les frais d'exploitation, mais excluant les dépenses courantes d'entretien et de réparation.

### **Immobilisations corporelles**

Biens qui ont une existence physique.

### **Immobilisations (dépenses en)**

Coûts d'acquisition ou d'amélioration de biens corporels ou incorporels.

### **Immobilisations incorporelles**

Biens qui n'ont pas d'existence physique. Les droits d'auteur, les brevets et les logiciels sont des exemples d'immobilisations incorporelles.

### **Infrastructures**

Installations publiques telles que : routes, ponts, rues, conduites d'eau, ports, bâtiments, infrastructures technologiques, etc.

**Investissements**

Dépense effectuée par la Ville de Québec en vue d'acquérir, de construire, de développer, de mettre en valeur ou d'améliorer une immobilisation qui lui procurera des avantages au cours d'un certain nombre d'exercices.

**Maintien de la pérennité des infrastructures**

Action de maintenir en bon état de fonctionnement du matériel, des installations, des locaux, etc. Par entretien courant on entend les réparations de faible importance effectuées, à la demande des utilisateurs, sur du matériel ou des installations afin que ceux-ci puissent les utiliser jusqu'à la fin de la période prévue. L'entretien préventif est constitué de l'ensemble des méthodes et des techniques mises en œuvre pour éviter une avarie ou une panne.

**Paiement comptant d'immobilisations (PCI)**

Véhicule utilisé pour payer comptant des immobilisations à même le budget annuel de fonctionnement. Il est utilisé pour l'acquisition d'immobilisations dont la période de financement est courte. Par exemple, il peut s'agir d'arbres, d'aménagement et de mobilier urbain, d'outillage et d'équipement, d'œuvres d'art, de renouvellement des véhicules de patrouille, de programmes de resurfaçage, d'honoraires professionnels, d'ordinateurs, de logiciels, etc.

**Potentiel fiscal**

Capacité, pour la Ville de Québec, de générer des revenus sur la valeur des immeubles faisant partie de son territoire. Sont incluses dans ce potentiel fiscal :

- la valeur des immeubles résidentiels (unifamilial, bifamilial, multifamilial);
- la valeur des immeubles non résidentiels (industriel et commercial) qui est majorée d'un facteur pour tenir compte du fait que ces immeubles sont imposés à un taux de taxe supérieur à celui des autres immeubles;
- la valeur pondérée des immeubles à l'égard desquels sont versés des paiements tenant lieu de taxes (gouvernements);
- la valeur des terrains vacants.

**Programme triennal d'immobilisations (PTI)**

Il regroupe les projets d'investissement que la Ville prévoit effectuer sur son territoire au cours des trois prochaines années pour entretenir ses infrastructures, favoriser le développement économique, culturel et social et améliorer la qualité de vie par un meilleur aménagement urbain. Différentes sources de financement sont requises pour ces investissements dont, entre autres, des emprunts à long terme. Les emprunts ainsi contractés constituent la dette de la Ville. Une portion de celle-ci est remboursée annuellement et est incorporée dans les dépenses prévues au budget de fonctionnement. C'est ce qu'on appelle le service de la dette.

### **Proximité (compétences/services)**

Un conseil municipal local, formé de représentants élus, possède les pouvoirs de décision, de taxation et de tarification pour les services de proximité (urbanisme, enlèvement des matières résiduelles, développement économique local, communautaire, culturel ou social<sup>4</sup>, culture, loisirs et parcs d'arrondissement ainsi que voirie locale).

### **Recettes totales consolidées**

Représentent les recettes de fonctionnement et d'investissement de la Ville ainsi que celles des organismes compris dans son périmètre comptable, soit : le Réseau de transport de la Capitale (RTC), le Service de transport adapté de la Capitale (STAC), le Centre local de développement de Québec (CLD), la corporation « Services spécialisés aux commerçants détaillants », la Société municipale d'habitation et de développement Champlain (SOMHADEC) ainsi que la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC).

### **Refinancement**

Remplacement d'une dette par une autre qui échoit habituellement à une date ultérieure.

### **Règlement d'emprunt**

Emprunt qui sert généralement à financer certaines dépenses d'investissement dont le montant est trop important pour être assumé au cours d'un seul exercice financier.

### **Réserve financière pour le paiement accéléré de la dette**

Sommes cumulées annuellement dans une réserve en vue d'accélérer le remboursement de la dette.

### **Service de la dette**

Ensemble des sommes qu'une entité est tenue de verser au cours d'un exercice au titre des capitaux empruntés et comprenant à la fois les intérêts et les remboursements de capital.

### **Vie utile (durée de)**

Période estimative au cours de laquelle un bien est censé servir à la Ville de Québec.

Période pendant laquelle on estime qu'il demeurera rentable pour la Ville de Québec d'utiliser une immobilisation donnée, moyennant des réparations normales et un entretien normal.

---

<sup>4</sup> Exemple : Soutenir financièrement un organisme qui exerce ses activités dans l'arrondissement et qui a pour mission le développement économique local, communautaire, culturel ou social.

## INDEX DES SIGLES, DES ACRONYMES ET DES AUTRES ABRÉVIATIONS

### **CLD**

Centre local de développement

### **LCV**

Loi sur les cités et villes

### **MAMROT**

Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

### **PCGR**

Principes comptables généralement reconnus

### **PCI**

Paiement comptant des immobilisations

### **PTI**

Programme triennal d'immobilisations

### **RTC**

Réseau de transport de la Capitale

### **SOMHAC**

Société municipale d'habitation Champlain

### **SOMHADEC**

Société municipale d'habitation et de développement Champlain

### **STAC**

Service de transport adapté de la Capitale

### **TIT**

Technologies de l'information et des télécommunications



